

# L'Union européenne et le monde

## La politique extérieure de l'Union européenne



Cette brochure et d'autres explications claires et concises sur l'Union européenne sont disponibles en ligne à l'adresse: [ec.europa.eu/publications](http://ec.europa.eu/publications)

Commission européenne  
Direction générale de la communication  
Publications  
B-1049 Bruxelles

Manuscrit achevé en juin 2007

Illustration de couverture: © Wolf/zefa/Corbis

Une fiche bibliographique figure à la fin de la présente publication.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2007

ISBN 978-92-79-06085-4

© Communautés européennes, 2007

Reproduction autorisée

*Printed in Belgium*

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

# L'Union européenne et le monde

## La politique extérieure de l'Union européenne



# Table des matières

Une stature mondiale	3
Un processus dynamique	5
Le commerce profite à la croissance	8
Quand diplomatie et sécurité prennent les devants	11
Une main secourable	13
L'aide humanitaire	15
Mondialisation et interdépendance	17
L'Union européenne et ses voisins	20
À lire aussi	22

# Une stature mondiale

La population de l'Union européenne — près de 500 millions d'habitants — est la troisième au monde, après celles de la Chine et de l'Inde. Sa taille et son poids commercial, économique et financier font de l'Union une puissance qui absorbe la plus grande part des échanges internationaux et produit un quart de la richesse de la planète.

Qui dit taille et puissance économique dit responsabilités. L'Union est

le premier «fournisseur» de conseils et d'assistance financiers aux pays démunis. Confrontée à un ordre mondial complexe et fragile, elle joue un rôle d'une ampleur croissante dans la prévention des conflits, le maintien de la paix et la lutte contre le terrorisme, contribue à la reconstruction de l'Iraq et de l'Afghanistan et se trouve à la pointe des efforts déployés pour résoudre le problème du réchauffement climatique et de l'émission de gaz à effet de serre.

*L'accès à l'eau potable est l'une des priorités de l'Union en matière de développement.*



## Une puissance sereine

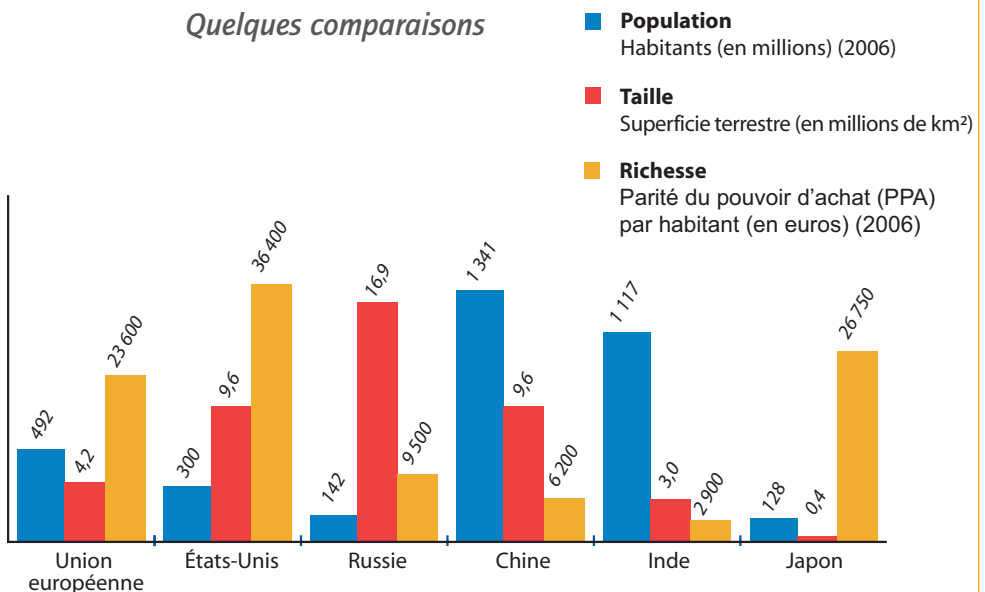
Parce qu'elle cimenter tout un continent, l'Union européenne cherche à entretenir d'étroits rapports avec ses voisins et à éviter ainsi que de nouvelles divisions artificielles ne se substituent aux anciennes. Elle apporte à ses citoyens stabilité et prospérité et entend désormais œuvrer avec d'autres au rayonnement des avantages que confèrent l'ouverture des marchés, la croissance économique et un régime politique fondé sur la responsabilité sociale et la démocratie.

Si elle ne veut pas imposer à toute force son système, elle ne rougit pas non plus de ses valeurs. Toute démocratie européenne peut prétendre à en devenir membre; quelques-uns ont choisi de s'abstenir. En un demi-siècle, l'Union a rassemblé vingt-sept

pays qui ont su mettre en commun leurs ressources économiques et politiques pour le bien de tous. Voilà qui en fait un modèle de coopération et d'intégration pour d'autres pays, d'autres régions.

L'Union agit tout autant dans son propre intérêt que par solidarité internationale. Dans un monde caractérisé toujours plus par l'interdépendance de ses composantes, travailler au développement économique et à la stabilité politique universels revient à investir dans son propre avenir. En aidant les autres, l'Union s'emploie à rendre la vie plus sûre pour ses citoyens à l'intérieur de ses frontières. Et, pour se faire entendre, ses États membres doivent parler d'une seule voix, alors même que la multipolarisation de la planète devient réalité.

## Quelques comparaisons



Sources: Eurostat, Banque mondiale.

# Un processus dynamique

La création de ce qui ne s'appelait pas encore l'Union européenne remonte aux années 50: il s'agissait de rassembler nations et peuples d'Europe au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

L'Union a ressenti le besoin de développer ses relations extérieures pour deux grandes raisons. Lorsque les six pays fondateurs ont instauré entre eux un régime de libre-échange, ils ont dû assumer collectivement la responsabilité de leurs relations commerciales avec les pays tiers. Ils ont ainsi élaboré une politique commerciale commune, premier domaine dans lequel ils ont accepté d'exercer conjointement leur souveraineté, dans leur intérêt mutuel. Parallèlement, ils sont convenus de partager le financement d'une fraction de l'assistance qu'ils fournissaient à leurs anciennes colonies, plus spécialement en Afrique, à mesure que celles-ci accédaient à l'indépendance.

Avec l'arrivée de nouveaux membres, l'Union s'est vu conférer des responsabilités supplémentaires et a dû définir plus avant ses relations avec le reste du monde et d'autres organisations internationales.

La politique communautaire du commerce extérieur est un élément clé de ces relations et intervient à deux niveaux complémentaires l'un de l'autre. D'une part, l'Union s'emploie activement, à l'intérieur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à fixer les règles du système multilatéral du commerce international avec ses partenaires des quatre coins de la planète. D'autre part, elle négocie ses propres accords bilatéraux avec des pays ou des régions. Elle s'efforce plus particulièrement de faciliter l'accès à son marché pour les produits en provenance des pays en voie de développement et de promouvoir, précisément, le développement par ses relations commerciales.

Initialement concentrée en Afrique, l'assistance financière et technique a été, dans les années 70, étendue à l'Asie, à l'Amérique latine et aux pays des rives méridionale et orientale de la Méditerranée. À partir de la même époque, l'Union a commencé à apporter une aide humanitaire aux victimes de cataclysmes et de catastrophes d'origine humaine à travers le monde.



© Bilderbox.com

*L'Union collabore avec d'autres pays à la fixation de normes environnementales.*

### ***Plus que de simples échanges commerciaux, plus qu'une simple aide***

Les accords que l'Union européenne conclut avec ses partenaires mondiaux vont au-delà des échanges commerciaux et de l'aide au développement habituelle: ils englobent le soutien aux réformes économiques, la santé et l'éducation, l'infra-

cture et, parfois, une coopération dans des domaines tels que la recherche et le développement ou l'environnement. Ils permettent aussi d'aborder des questions politiques, comme le respect des principes de la démocratie ou des droits de l'homme. Par ailleurs, les accords les plus récents exigent de leurs signataires qu'ils s'engagent en faveur de la non-prolifération des armes de destruction massive.

## *Des relations de longue date*

La Tanzanie, l'un des pays les moins développés du monde, jouit d'une franchise de droits sur toutes ses exportations à destination de l'Union, exception faite des armes et des munitions. Elle est aussi l'un des 79 partenaires de l'Union au sein du groupe «Afrique, Caraïbes et Pacifique» (ACP), lesquels bénéficient de l'accord de Cotonou sur le commerce et l'aide. L'Union européenne est le premier marché extérieur de la Tanzanie, dont elle absorbe plus de la moitié des exportations. Dans le sens inverse, un peu plus du cinquième des importations tanzaniennes provient de l'Union et consiste avant tout en biens d'équipement et de production. Le montant annuel de l'aide communautaire à la Tanzanie dépasse les 100 millions d'euros; les projets financés par l'Union concernent plus spécifiquement les infrastructures de transport, l'éducation, l'alimentation en eau, l'environnement, la prévention du sida et le soutien à la bonne gouvernance.

## *Une dimension nouvelle*

En vertu du traité de Maastricht, signé en 1992, l'Union européenne applique une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) grâce à laquelle elle peut mener des actions conjointes lorsque ses intérêts sont en jeu. La défense est en passe de devenir une dimension non négligeable de la PESC, dès lors que l'Union veut promouvoir et préserver la stabilité dans le monde. Des questions d'ordre planétaire comme l'environnement ou encore le terrorisme, la criminalité organisée internationale, le trafic de stupéfiants et l'immigration clandestine l'amènent à collaborer étroitement avec d'autres pays ou organisations internationales.

La «gestion» des relations extérieures de l'Union européenne est un processus dynamique: tout en façonnant sa propre politique étrangère, l'Union doit prendre en compte divers facteurs extérieurs, dont une interdépendance économique croissante, conséquence de la conjugaison d'une vague mondiale de libéralisation des marchés, d'une révolution des télécommunications tout aussi mondiale et de l'accélération du progrès technique. L'Union doit procéder à un *aggiornamento* de ses priorités dans le contexte d'une plus grande concurrence internationale, d'une augmentation du débit des investissements transfrontaliers et d'une hausse de la demande mondiale en matières premières et, singulièrement, en pétrole et en gaz.

# Le commerce profite à la croissance

L'Union européenne est le plus gros «négociant» de la planète, puisqu'elle intervient dans près de 20 % des exportations et importations mondiales. Ses trois premiers partenaires commerciaux sont, par ordre décroissant, les États-Unis, la Chine et la Russie. La valeur du double courant d'échanges reliant les deux rives de l'Atlantique avoisine les 400 milliards d'euros par an.

L'élimination des barrières douanières entre les États membres de l'Union a donné naissance au «marché unique»,

qui garantit la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux. L'Union prend donc la tête d'un mouvement en faveur d'une libéralisation accrue des échanges mondiaux au bénéfice des pays riches comme des pays pauvres. Les sanctions commerciales — la suppression d'un régime préférentiel, ou encore la restriction, voire la suspension des échanges avec un partenaire qui bafouerait les droits de l'homme ou contreviendrait à d'autres normes éthiques internationales — sont, elles aussi, l'un des instruments de la politique extérieure communautaire.

## *Des échanges libres et équitables*

La manière la plus tangible de libérer les échanges est de réduire ou de supprimer carrément les droits et quotas à l'importation imposés par les pays. Les fournisseurs nationaux ou étrangers peuvent alors exercer une concurrence ouverte sur le double plan des prix et de la qualité. Mais il existe des barrières cachées ou «techniques» par le biais desquelles des gouvernements ou des entreprises tentent d'obtenir un avantage indu sur leurs rivaux. Citons entre autres pratiques déloyales:

- la vente de biens à l'étranger en deçà du prix de revient ou des tarifs nationaux dans le but, par exemple, de «déloger» les producteurs des pays étrangers de leurs propres marchés (c'est ce que l'on appelle «la vente à perte» ou *dumping*);
- le versement de subventions financées sur le budget de l'État à des entreprises — y compris les grands «fleurons nationaux» — pour accorder aux bénéficiaires un avantage déloyal à l'exportation ou sur le marché intérieur;
- la passation de marchés publics exclusivement à des entreprises nationales, en dépit d'offres plus avantageuses émanant de soumissionnaires étrangers;
- la violation des droits de propriété intellectuelle (marques déposées et droits d'auteur) par le piratage ou la contrefaçon; les produits ainsi obtenus sont alors écoulés à vil prix, au détriment du fabricant des articles originaux.

## Les règles du jeu

Pour profiter à toutes les parties prenantes, les échanges commerciaux doivent être libres et équitables, et chacun doit appliquer des règles identiques, transparentes et adoptées d'un commun accord. L'Union appuie fermement l'OMC, qui, justement, met en place un ensemble de règles visant à ouvrir le commerce mondial et à garantir à tous les acteurs un traitement équitable. S'il est imparfait, ce système n'en injecte pas moins une bonne dose de transparence et de sûreté juridique dans la conduite des échanges internationaux.

En cas de litige direct, les membres de l'OMC peuvent recourir au mécanisme de règlement des différends dont dispose cette organisation. Il est arrivé que l'Union européenne pro-

cède de la sorte contre l'un ou l'autre de ses partenaires commerciaux, mais aussi qu'elle se retrouve au banc des accusés dans des affaires liées, surtout, à son agriculture.

Indépendamment de cela, l'Union a tissé un réseau d'accords bilatéraux avec des pays et des régions du monde entier. Ces accords viennent compléter l'action qu'elle a entreprise à l'intérieur de l'OMC pour éliminer les obstacles aux échanges internationaux et permettent, à ses principaux partenaires et à elle, d'obtenir plus rapidement des avantages mutuels. Ils sont compatibles avec les règles instaurées par l'OMC en la matière, qui décrivent explicitement les modalités à respecter, l'objectif étant d'éviter que de tels accords ne soient porteurs de discriminations au détriment d'autres partenaires commerciaux.

*Les produits communautaires sont appréciés dans le monde entier.*



## *Partager les avantages*

Cela dit, les accords en question ne se résument pas à de simples échanges commerciaux. L'Union veille tout spécialement à la défense des intérêts des pays en voie de développement; elle sait depuis longtemps que le commerce peut profiter à la croissance économique et à la capacité productive de ces pays.

Ceux-ci bénéficient de franchises de droits ou de tarifs très avantageux pour leurs exportations à destination du marché communautaire, en vertu du système de préférences généralisées (SPG), qui s'applique à 200 produits. Pour les pays plus vulnérables affichant des besoins particuliers en matière de développement, la franchise des droits vaut pour l'ensemble de ces produits. C'est là une concession qui ne requiert de ses bénéficiaires aucune contrepartie. Les cinquante pays les moins développés du

monde se voient ainsi réserver un accès sans entrave au marché communautaire pour toutes leurs exportations, armes et munitions exceptées.

Les relations spéciales que l'Union entretient avec les 79 membres du groupe ACP sur le plan du commerce et de l'assistance remontent à la signature des accords de Lomé, en 1975. Elles seront consolidées par divers «accords de partenariat économique» (APE) qui combineront aide et échanges communautaires d'une nouvelle manière: les pays ACP sont encouragés à l'intégration économique avec leurs voisins, premier pas dans le sens de leur intégration mondiale, tandis qu'un plus fort pourcentage de l'aide sera consacré à l'édification d'institutions et à la bonne gouvernance. Grâce aux APE, le développement devient la pierre angulaire des rapports entre l'Union européenne et le groupe ACP.



*Des routes praticables  
par tous les temps  
sont vitales pour  
le développement  
de l'Afrique.*

# Quand diplomatie et sécurité prennent les devants

L'idée selon laquelle les États membres de l'Union européenne devraient agir de concert pour servir et défendre leurs intérêts stratégiques est aussi vieille que l'Union elle-même: c'est après avoir vainement tenté de mettre sur pied une Communauté de défense européenne, en 1954, que les six «pères fondateurs» ont créé une... Communauté économique européenne.

La PESC plonge ses racines dans la «coopération politique européenne», processus lancé au début des années 70 pour coordonner les positions des États membres de l'Union sur les grandes questions politiques du jour. Les décisions étaient prises par consensus et il était parfois difficile de parvenir à l'unanimité sur des dossiers délicats dans lesquels les intérêts nationaux divergeaient.

À mesure qu'elle s'agrandissait et que ses domaines de compétence se multipliaient, l'Union européenne a intensifié ses efforts pour jouer sur la scène mondiale, dans le domaine de la diplomatie et de la sécurité, un rôle qui soit plus en rapport avec sa puissance économique. Les conflits qui ont éclaté dans l'Europe du Sud-Est après l'implosion de la Yougoslavie, dans les années 90, ont persuadé les dirigeants communautaires de la nécessité d'une véritable action conjointe. Plus récemment, la lutte contre le terrorisme international les a confortés dans leurs convictions. La PESC a été officiellement consacrée en 1992 par le traité de Maastricht; ce dernier définit les types d'activités diplomatiques et politiques que peut entreprendre l'Union pour prévenir les conflits ou y mettre fin.

## *Réduire le coût humain et économique*

Depuis 1990, les guerres ont fait à travers le monde plus de 4 millions de morts, dont 90 % de civils. Les sept conflits majeurs des années 90 ont coûté à la communauté internationale 200 milliards d'euros, une somme qui aurait été mieux employée à des fins pacifiques. Voilà pourquoi l'Union européenne est résolue à agir de manière plus effective pour, en toute bonne logique, *prévenir* les conflagrations; une partie de son action à cet égard repose sur la politique européenne de sécurité et de défense (PESD).

Outre la force de réaction rapide (FRR), qui peut intervenir dès les premiers stades d'une crise, la PESD s'appuie sur un système de collecte et d'analyse de renseignements et sur des mécanismes permettant de superviser l'application d'accords internationaux pour empêcher un conflit.

Ce dispositif renforce la panoplie habituelle des relations extérieures: assistance technique et financière, soutien à l'édification d'institutions et à la bonne gouvernance dans les pays en voie de développement, aide humanitaire, sans oublier les «outils» plus spécifiquement diplomatiques, tels le dialogue politique et la médiation. L'Union est ainsi prête à réagir aux divers événements qui peuvent se produire en mettant en œuvre la combinaison d'instruments la mieux appropriée.

## Les leçons d'un échec

Face à l'insuccès de leurs bons offices diplomatiques de «courtiers de la paix» dans une Yougoslavie désintégrée où ils avaient tenté de séparer les factions belligérantes, face aussi aux grands conflits qui embrasaient le continent africain, les dirigeants communautaires ont, en 1999, donné leur feu vert à l'élaboration de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD), qui s'inscrit dans le cadre plus vaste de la PESC. Les premières missions militaires ont été menées en 2003 dans les Balkans — théâtre de précédents échecs diplomatiques — et dans la République démocratique du Congo.

En application de la PESD, des militaires ou des policiers européens peuvent être envoyés dans des zones de conflit pour s'acquitter de tâches allant de la gestion des crises à la fourniture d'une aide humanitaire, en passant par des opérations de sauvetage et de maintien — voire de rétablissement — de la paix; ils peuvent aussi

être appelés à épauler et entraîner la police locale.

De surcroît, l'Union s'est dotée d'une force de réaction rapide (FRR), laquelle est distincte de celle de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) mais peut avoir accès aux moyens de cette dernière. La FRR repose sur le concept du groupement tactique. À tout instant, l'Union peut désormais compter sur deux groupements tactiques en ordre de marche qui lui permettent d'opposer sans délai une riposte militaire à une crise éventuelle. Les deux formations, d'un effectif d'environ 1 500 hommes, possèdent une composition multinationale et sont disponibles à tour de rôle pendant six mois.

À plusieurs reprises, les responsables ont tenté de rationaliser le processus décisionnel de la PESC, mais les décisions importantes doivent être prises à l'unanimité, ce qui est parfois difficile, comme l'illustre la diversité des réactions des États membres à l'invasion de l'Iraq par une coalition placée sous commandement américain.

*L'Union a maintenant les moyens militaires pour mener des missions de maintien de la paix.*



# Une main secourable

La stratégie de l'Union européenne pour le développement international s'articule autour de deux axes: favoriser les échanges commerciaux et ouvrir le marché communautaire, d'une part, et tirer les pays pauvres de la misère, d'autre part, grâce à une aide technique et financière directe. Plus d'un milliard d'êtres humains — dont un tiers en Afrique subsaharienne — vivent avec un euro, voire moins, par jour.

À l'heure actuelle, l'Union et ses États membres fournissent plus de 56 % de toute l'aide au développement officiellement distribuée par les principaux pays industrialisés. En 2006, la valeur globale de cette aide atteignait 47 milliards d'euros, soit près de 100 euros par citoyen, contre 53 euros pour les États-Unis et 69 euros pour le Japon. Toujours en 2006, l'aide européenne est passée à 0,42 % du revenu national brut (RNB). Rappelons toutefois que l'objectif fixé par l'Organisation des Nations unies (ONU) est de 0,7 %.

Seuls quatre États membres de l'Union — le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suède — ont atteint et même dépassé cet objectif. L'Union s'est donné jusqu'en 2015 pour y parvenir collectivement, avec une étape à 0,56 % en 2010. La plus grosse part de l'aide au développement communautaire va aux pays d'Afrique, qui reçoivent 15 milliards d'euros par an.

***Donner aux pays pauvres les moyens de se prendre en main***

L'aide versée par l'Union vise essentiellement à éradiquer la pauvreté,

dans le contexte d'un développement durable et de la concrétisation des objectifs du millénaire définis par l'ONU en la matière. Elle est notamment destinée à l'amélioration des infrastructures matérielles et sociales élémentaires et du potentiel de production, de même qu'à une consolidation des institutions démocratiques. Elle peut aussi permettre aux pays pauvres d'exploiter les possibilités qui s'offrent à eux sur le plan du

*L'envoi d'observateurs électoraux aux quatre coins de la planète fait partie des actions menées par l'Union pour défendre les droits de l'homme.*



© EC/O. Lehner

commerce international et d'attirer davantage d'investissements exogènes, de manière à élargir leur base économique.

Les relations privilégiées qui existent entre l'Union et les «pays ACP» n'ont pas empêché bon nombre de ceux-ci de perdre des parts de marché en Europe et d'être de plus en plus marginalisés dans l'économie mondiale. C'est pour réagir à cela qu'a été conçue la formule des APE.

Par sa coopération au développement, l'Union entend donner aux peuples défavorisés du tiers-monde les moyens de contrôler leur propre développement. Cela suppose qu'ils s'attaquent aux causes de leur vulnérabilité (accès à la nourriture et à l'eau potable, santé, éducation, emploi et environnement), qu'ils luttent aussi contre les maladies et mettent sur le marché des médicaments à un prix abordable pour combattre

le sida et d'autres fléaux du même genre et, enfin, que le fardeau de leur dette, dont le remboursement aux créanciers des pays industrialisés les empêche d'investir des ressources déjà maigres dans des projets publics d'une importance vitale, soit allégé. Par ailleurs, l'Union se sert de la coopération au développement pour faire progresser les droits de l'homme et l'égalité des sexes comme pour prévenir les conflits.

L'aide communautaire prend de multiples formes: coopération directe avec les gouvernements, réalisation de projets spécifiques (souvent par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales), secours humanitaires, prévention des crises et assistance à la société civile. Une part croissante de cette aide est versée sur les budgets généraux et sectoriels des pays partenaires, de manière à favoriser la prise de responsabilités par les entités locales.

### *Les petits ruisseaux font les grandes rivières*

Au fil du temps, l'Union européenne a financé, dans le contexte de son aide au développement, des milliers de projets à travers le tiers-monde. Souvent, des sommes relativement modestes peuvent donner des résultats impressionnants. Voici quelques exemples récents de projets qui ont connu une fin heureuse:

- exportation d'objets d'artisanat vers l'Europe, l'Amérique du Nord et le Japon par un groupe de 250 femmes de l'État de Gujerat, en Inde;
- adoption de techniques d'exploitation et de gestion forestières respectueuses de l'environnement par une entreprise du Belize;
- diversification de leur production par des fermiers du centre du Cameroun;
- formation de petits cultivateurs de l'Ouganda au partage des coûts inhérents aux services essentiels d'aide à l'entreprise.

# L'aide humanitaire

La liste des pays et régions auxquels l'Union européenne apporte une aide humanitaire reflète fidèlement celle des foyers de conflit et de tensions de la planète. Cette aide n'est assortie d'aucune condition: peu importe que la catastrophe soit d'origine naturelle ou humaine, le but est de secourir les victimes au plus vite, indépendamment de leur race, de leur religion ou des inclinations politiques de leur gouvernement.

L'Union achemine cette aide par l'intermédiaire de la direction générale de l'aide humanitaire (ECHO) de la Commission européenne. Depuis sa création, en 1992, ECHO est intervenue dans plus de 100 pays du monde entier, apportant aussi rapidement que possible matériel et articles essentiels aux victimes de cataclysmes en tous genres. Dotée d'un budget annuel de plus de 700 millions d'euros, elle finance aussi l'intervention d'équipes médicales et de spécialistes du déminage, la mise en place de systèmes de transport et de communication, de même que la fourniture d'une assistance alimentaire et logistique.

## Une année mouvementée

L'année 2006 a été particulièrement mouvementée et les événements ci-après ont mis à rude épreuve les ressources que l'Union européenne réserve à l'aide humanitaire:

- le déplacement de milliers de personnes vers le sud du Soudan et la frontière tchadienne en raison du conflit du Darfour;
- l'aggravation de la situation des Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza;

- les conséquences humanitaires du conflit qui a opposé Israël au Hezbollah sur le territoire libanais.

ECHO est présente dans une soixantaine d'autres pays, dont l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, Sri Lanka et la Tanzanie. L'Union continue à fournir aux victimes des «crises oubliées» une assistance qui absorbe 14 % de son budget humanitaire. Au nombre de ces «crises oubliées» figurent notamment celles qui sévissent au Népal, à la frontière entre le Myanmar et la Thaïlande, en Tchétchénie et au Cachemire, à quoi on peut ajouter la situation précaire des réfugiés du Sahara occidental dans l'Algérie voisine.

*C'est à elle — et à de nombreux autres enfants comme elle — qu'est destinée l'aide humanitaire de l'Union.*



© EC/ECHO / Francis Gomers

## *Travail d'équipe*

Très active dans le domaine de l'aide humanitaire, l'Union européenne entretient, par l'intermédiaire d'ECHO, une étroite coopération avec des organisations non gouvernementales, des organismes de l'ONU et les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui travaillent, eux aussi, à fournir des denrées et du matériel, de l'eau potable et du

matériel d'assainissement, des abris, des installations médicales et des systèmes de communication provisoires. Elle ne s'attend pas à une diminution du nombre — actuellement fort élevé — de catastrophes naturelles et de conflits; aussi, soucieuse d'améliorer la qualité de sa réponse aux crises humanitaires, elle a renforcé l'effectif de ses «fonctionnaires de terrain», capables d'évaluer rapidement les besoins en la matière.

## *Tchéchénie: une crise qui s'éternise*

La Tchétchénie continue à se ressentir des conflits de 1994 et de 1999 et a encore besoin d'aide humanitaire. Bon nombre des quelque 200 000 personnes (soit environ un quart de sa population) déplacées à la suite de ces conflits sont revenues, ces dernières années, de l'Ingouchie et du Daghestan voisins, où elles avaient trouvé refuge. Les conditions d'existence sont dures dans tout le pays, y compris dans la capitale, Groznyï.

Certes, la situation s'est améliorée, de sorte que, pour la première fois depuis 1999, ECHO a pu réduire l'ampleur de ses activités là-bas. Il n'empêche que de nombreux Tchétchènes dépendent toujours de l'aide financière canalisée par des organisations ou des programmes tels que la Croix-Rouge, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ou le Programme alimentaire mondial. Pour sa part, l'Union finance des activités de formation au profit des couches plus vulnérables de la population, l'objectif étant de rendre celles-ci plus autonomes. Il s'agit, entre autres, d'activités génératrices de revenus, telles la construction et l'exploitation de serres.



*Des femmes tchéchènes s'informent sur les projets d'autoassistance.*

# Mondialisation et interdépendance

Pour tenir sa place dans une économie placée sous le double signe de la mondialisation et de l'interdépendance, l'Union européenne se voit de plus en plus dans l'obligation de se tourner vers d'autres moyens que les instruments traditionnels de la diplomatie et du commerce. De nouvelles règles internationales régissent désormais les marchés financiers, l'emploi, la santé et l'environnement. Les solutions individuelles ne donnent pas toujours de bons résultats: prenez l'exemple de l'énergie ou de l'environnement.

## *Le réchauffement climatique*

Gouvernements, citoyens et milieux d'affaires européens sont d'accord: l'Union doit agir immédiatement pour faire pièce au réchauffement climatique, phénomène essentiellement dû aux émissions de dioxyde de carbone qu'entraîne la combustion de carburants fossiles (charbon, pétrole et gaz). Les mesures prises dans ce sens exercent une influence sur d'autres pays. L'Union a pris la tête du mouvement international visant à réduire les conséquences du réchauffement climatique, en application du protocole de Kyoto, et elle s'est engagée à réduire de 8 %, pour 2008-2012, le niveau qu'atteignaient ses émissions de CO<sub>2</sub> en 1990. Elle compte ensuite réduire de 20 % de plus ses émissions de gaz à effet de serre et portera ce chiffre à 30 % si d'autres pays lui emboîtent le pas.

C'est aussi à l'Union européenne que l'on doit le premier mécanisme mondial de réduction «à la carte» des émissions de CO<sub>2</sub>: elle a fixé un plafond pour les émissions provenant des installations industrielles; il est loisible

aux entreprises d'acheter ou de vendre des droits d'émission, selon qu'elles ont ou non dépassé leur quota. Parallèlement, l'Union recherche avec d'autres pays — dont la Chine — le moyen d'utiliser l'énergie de façon plus efficace et de brûler plus proprement les carburants fossiles.

## *La dépendance énergétique*

Mais, alors même que l'Union essaie de diminuer sa consommation d'énergie et de mettre en valeur les sources d'énergie renouvelables, sa dépendance vis-à-vis de fournisseurs extérieurs de carburants fossiles va

*Les importations de gaz de l'Union arrivent par mer comme par oléoduc.*



© Maximilien Ffrr / Stockbyte/Getty Images

en augmentant; cela s'explique avant tout par l'amenuisement de ses propres réserves pétrolières et gazières. L'Union est le premier importateur et le deuxième consommateur d'énergie au monde.

Elle est déjà tributaire de la Russie, de la Norvège et de l'Algérie, qui, à elles seules, assurent près de la moitié de ses approvisionnements en gaz (le moins polluant des carburants fossiles) et, si elle ne prend pas rapidement des mesures radicales, elle devra importer 70 % du pétrole qu'elle consomme contre 50 % actuellement. Qui plus est, la demande mondiale en pétrole et en gaz augmentera au rythme de l'expansion économique de pays comme la Chine et l'Inde.

Il est donc de l'intérêt de l'Union de réduire autant que possible le nombre de ses fournisseurs et d'approfondir ses relations avec ceux dont elle dépend le plus, au profit de

toutes les parties. Sa stratégie repose sur la coopération dans le secteur des investissements, les transferts technologiques, les garanties mutuelles d'accès aux marchés, tout comme sur des relations commerciales stables et prévisibles avec des pays tels que la Russie, source considérable de carburants fossiles (et, potentiellement, d'électricité), ou les producteurs de pétrole et de gaz d'Afrique du Nord, de la région du golfe Persique et d'Asie centrale.

L'Union et sept pays d'Europe du Sud-Est ont créé une communauté de l'énergie au sein de laquelle les règles du marché seront les mêmes pour tous. L'Union bénéficiera ainsi d'une sécurité accrue pour la fraction de ses approvisionnements en gaz et en électricité qui passe par les pays en question; en contrepartie, ceux-ci appliqueront sur leur propre marché énergétique les règles et les normes communautaires, pour un fonctionnement plus efficace.



*L'euro est au centre de multiples transactions sur les marchés mondiaux des devises.*

## Une monnaie mondiale

Créé en 1999, l'euro est devenu une monnaie mondiale: il n'est devancé que par le dollar pour les transactions commerciales et la constitution de réserves de devises. Il a même supplanté la monnaie américaine sur le marché obligataire international où, en 2005, 46 % des obligations non amorties étaient libellées en euros contre 37 % en dollars.

En vertu d'un accord spécifique, l'euro est la monnaie officielle de trois pays extérieurs à l'Union: la Principauté de Monaco, l'État de la Cité du Vatican et la République de Saint-Marin. Par ailleurs, Andorre, le Kosovo et le Monténégro l'utilisent comme monnaie de facto et un cer-

tain nombre d'autres pays — l'ancienne République yougoslave de Macédoine, le Botswana, la Croatie, Israël, la Jordanie, la Libye, le Maroc, la Russie, la Serbie et la Tunisie — s'en servent comme l'une des monnaies de référence en fonction desquelles ils définissent leur politique des taux de change.

Depuis 1999, l'euro joue un rôle accru dans la composition des réserves de devises des banques centrales de la planète au détriment, essentiellement, du dollar et du yen. Le passage à l'euro a été plus fréquent dans les pays en voie de développement que dans les pays industrialisés; les chiffres du tableau ci-dessous englobent les uns et les autres.

### **Taux d'utilisation des principales monnaies dans le monde**

Pourcentage des principales monnaies dans les réserves de devises connues, tous pays confondus

	1999	2005
Dollar des États-Unis	71,0	66,5
Euro	17,9	24,4
Yen japonais	6,4	3,6
Livre sterling	2,9	3,8
Franc suisse	0,2	0,1
Autres	1,6	1,6

Source: Fonds monétaire international (FMI), rapport annuel de 2006.

# L'Union européenne et ses voisins

En un demi-siècle d'existence, l'Union européenne a... uni, c'est le cas de le dire, un continent de l'Atlantique à la mer Noire et est passée de six à vingt-sept membres. Dès lors que ses portes sont ouvertes à toute démocratie européenne adepte de l'écono-

mie de marché et capable d'assumer les droits et obligations inhérents au statut d'État membre, son élargissement est un processus permanent. Les candidats et aspirants à l'adhésion ne manquent pas.

## *Candidats et aspirants*

À l'heure actuelle, trois pays sont candidats à l'adhésion: l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Croatie et la Turquie. Une fois les négociations menées à leur terme, l'accession de chacun d'eux devra être approuvée par tous les États membres et par le Parlement européen.

En outre, quatre pays des Balkans occidentaux — l'Albanie, la Bosnie-et-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie — sont des candidats potentiels à l'adhésion. L'Union européenne autorise déjà le libre accès de son marché pour la plupart des exportations en provenance de l'ensemble des Balkans occidentaux et apporte son soutien aux réformes intérieures de ces pays.



*Istanbul: la Turquie est candidate à l'adhésion à l'Union.*

Indépendamment des candidats, l'Union entretient des rapports extrêmement étroits avec quatre autres de ses voisins: l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse, qui sont membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et qui se prononcent, aujourd'hui encore, contre l'adhésion. Ils ont adapté de larges pans de leurs législations respectives en fonction des textes qui régissent le marché unique de l'Union et s'alignent sur cette dernière dans d'autres champs d'activité. Tous, exception faite de la Suisse, font partie de l'Espace économique européen (EEE).

### *Une politique de voisinage cohérente*

L'Union européenne s'emploie à renforcer ses relations avec ses voisins à l'Est et au Sud. Bien qu'elles ne

soient pas candidates à l'adhésion, la Russie, l'Ukraine, la Moldova, mais aussi les républiques du Caucase et d'Asie centrale, nouent avec l'Union des liens bilatéraux fondés sur des accords de partenariat et de coopération dans divers secteurs économiques, dont le commerce, et mènent avec elle des actions conjointes dans de nombreux domaines d'intérêt commun.

L'accord avec la Russie va plus loin que les autres; il porte essentiellement sur l'économie, la coopération en matière de recherche, l'enseignement et la sécurité intérieure comme extérieure. L'Union veut moderniser ses relations avec la Fédération grâce à un nouvel accord-cadre prévoyant, notamment, un resserrement de la coopération énergétique. Elle souhaiterait, par ailleurs, négocier avec l'Ukraine un accord de libre-échange global.

### *Groupements régionaux*

Mis à part ses relations bilatérales, l'Union européenne consolide ses liens avec les organisations internationales (parmi lesquelles l'ONU, l'OTAN et le Conseil de l'Europe) et divers groupements régionaux à travers le monde. Cela lui permet de favoriser les courants d'échanges et d'investissements avec les régions intéressées, singulièrement en Amérique latine et en Asie. Vis-à-vis de ses partenaires asiatiques, elle a renoncé à une politique reposant sur les échanges et l'assistance, au profit de relations plus équilibrées reflétant mieux la montée en puissance de ces pays sur le double plan de la production et du commerce.

Avec ses partenaires méridionaux, l'Union européenne voudrait créer une vaste zone de libre-échange qui se composerait, outre le territoire communautaire, des pays arabes riverains de la Méditerranée et d'Israël. Les accords d'association signés entre chacun des pays en question et l'Union sont une des composantes de ces relations, mais ils sont en passe d'être étendus à d'autres domaines, tels que les échanges de services et d'investissements.

Soucieuse de ne pas engendrer, par son ouverture à l'Est, de nouvelles

lignes de fracture entre elle-même et ses voisins immédiats, l'Union a élaboré, en 2004, une politique européenne de voisinage (PEV), laquelle s'étend à tous les pays méditerranéens et est-européens et au Caucase, mais non à la Russie. La PEV vise l'instauration de relations économiques et politiques privilégiées entre l'Union et chacun des pays concernés. Pour la période s'étendant de 2007 à 2013, l'assistance aux pays partenaires augmentera de 32 %, avec un budget de 12 milliards d'euros.

### *Les liens les plus solides*

Les liens avec les États-Unis d'Amérique sont au cœur des relations extérieures de l'Union européenne. À de gigantesques flux transatlantiques d'échanges et d'investissements vient s'ajouter une communauté de valeurs et, parfois, d'intérêts. Dès le départ, les États-Unis ont applaudi au mouvement d'intégration européenne.

Contacts et dialogue — entre milieux d'affaires, syndicats, associations écologistes, membres du Parlement européen et du Congrès des États-Unis, etc. — sont des caractéristiques immuables de ces liens. La façon dont les deux parties résolvent leurs problèmes bilatéraux a servi de modèle à l'Union pour ses relations avec d'autres pays, comme le Japon ou le Canada.

## À lire aussi



Vous trouverez d'autres informations sur les différentes facettes des relations extérieures de l'Union européenne et sur les représentations de cette dernière dans le monde à l'adresse: [ec.europa.eu/world](http://ec.europa.eu/world)

*50 ans — 50 histoires de solidarité*: cette publication réunit cinquante histoires illustrant la solidarité de l'Union européenne avec ceux qui, au-delà de ses frontières, en ont le plus besoin: les pauvres, les affamés, les malades et les opprimés. À voir sur: [ec.europa.eu/europeaid/reports/50-50/50-50\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/europeaid/reports/50-50/50-50_fr.pdf)

Commission européenne

## **L'Union européenne et le monde**

La politique extérieure de l'Union européenne

*Série Europe en mouvement*

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2007 — 22 p. — 16,2 x 22,9 cm

ISBN 978-92-79-06085-4

Consciente de son poids économique et commercial, l'Union européenne met sa puissance au service des intérêts des autres comme des siens propres. Elle veut favoriser la prospérité et défend les valeurs démocratiques dans le monde. Parallèlement, elle travaille à consolider stabilité et bien-être au profit de ceux qui vivent à l'intérieur de ses frontières. L'arrivée de nouveaux États membres renforce son rôle sur la scène internationale. L'Union est le premier «négociant» au monde, mais elle est aussi le premier fournisseur d'assistance aux pays en voie de développement. Elle a opté pour une diplomatie et une politique de sécurité plus dynamiques et s'est donné les moyens de mener des missions de gestion de crises et de maintien de la paix en Europe et ailleurs. Face à la complexité du monde contemporain, elle s'est dotée de nouveaux instruments de politique extérieure. C'est ainsi qu'elle a, par exemple, pris la tête des efforts visant à résoudre le problème du réchauffement climatique. À problèmes planétaires, solutions planétaires!

## Pour en savoir plus sur l'Union européenne



### Connectez-vous

Des informations sont disponibles dans toutes les langues officielles de l'Union européenne sur le site Europa: [europa.eu/](http://europa.eu/)



### Rendez-nous visite

Il existe des centaines de centres locaux d'information sur l'Union européenne dans toute l'Europe. Vous pouvez trouver l'adresse du centre le plus proche de chez vous sur le site [europedirect.europa.eu/](http://europedirect.europa.eu/)



### Appelez-nous ou écrivez-nous

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez le contacter gratuitement par téléphone: **00 800 6 7 8 9 10 11** (à partir d'un pays à l'extérieur de l'Union, en composant le numéro payant (32-2) 299 96 96) ou par courrier électronique via le site: [europedirect.europa.eu/](http://europedirect.europa.eu/)



### Lisez sur l'Europe

Consultez des publications sur l'UE d'un simple click sur le site internet EU Bookshop: [bookshop.europa.eu/](http://bookshop.europa.eu/)

Pour obtenir des informations et des publications concernant l'Union européenne en langue française, vous pouvez aussi vous adresser à:

#### REPRÉSENTATIONS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

##### Représentation en France

288, boulevard Saint-Germain  
F-75007 Paris  
Tél. (33) 140 63 38 00  
Fax (33) 145 56 94 17  
E-mail: [comm-rep-par@ec.europa.eu](mailto:comm-rep-par@ec.europa.eu)  
Internet: [www.ec.europa.eu/france/index\\_fr.htm](http://www.ec.europa.eu/france/index_fr.htm)

##### Centre d'information sur l'Europe (même adresse)

Internet: [www.toutteleurope.fr/](http://www.toutteleurope.fr/)

##### Représentation à Marseille CMCI

2, rue Henri-Barbusse  
F-13241 Marseille Cedex 01  
Tél. (33) 491 91 46 00  
Fax (33) 491 90 98 07

##### Représentation en Belgique

Rue Archimède 73  
B-1000 Bruxelles  
Tél. (32-2) 295 38 44  
Fax (32-2) 295 01 66  
E-mail: [comm-rep-bru@ec.europa.eu](mailto:comm-rep-bru@ec.europa.eu)  
Internet: [www.ec.europa.eu/belgium/](http://www.ec.europa.eu/belgium/)

##### Représentation au Luxembourg

Maison de l'Europe  
7, rue du Marché-aux-Herbes  
L-2920 Luxembourg  
Tél. (352) 430 13 29 25  
Fax (352) 430 13 44 33  
E-mail: [comm-rep-lux@ec.europa.eu](mailto:comm-rep-lux@ec.europa.eu)  
Internet: [www.ec.europa.eu/luxembourg](http://www.ec.europa.eu/luxembourg)

#### BUREAUX DU PARLEMENT EUROPÉEN

##### Bureau pour la France

288, boulevard Saint-Germain  
F-75007 Paris  
Tél. (33) 140 63 40 00  
Fax (33) 145 51 52 53  
Minitel: 3615-3616 EUROPE  
E-mail: [eparis@europarl.europa.eu](mailto:eparis@europarl.europa.eu)  
Internet: [www.europarl.europa.eu/paris/](http://www.europarl.europa.eu/paris/)

##### Antenne de Strasbourg

Allée du Printemps  
Bâtiment Louise Weiss  
BP 1024 F  
F-67070 Strasbourg Cedex  
Tél. (33) 388 17 40 01  
Fax (33) 388 17 51 84  
E-mail: [epstrasbourg@europarl.europa.eu](mailto:epstrasbourg@europarl.europa.eu)  
Internet: [www.europarl.europa.eu/](http://www.europarl.europa.eu/)

##### Antenne de Marseille

2, rue Henri-Barbusse  
F-13241 Marseille  
Tél. (33) 491 91 46 00  
Fax. (33) 491 90 95 03  
E-mail: [epmarseille@europarl.europa.eu](mailto:epmarseille@europarl.europa.eu)  
Internet: [www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu)

##### Bureau pour la Belgique

Rue Wiertz 60  
B-1047 Bruxelles  
Tél. (32-2) 284 20 05  
Fax (32-2) 230 75 55  
E-mail: [epbrussels@europarl.europa.eu](mailto:epbrussels@europarl.europa.eu)  
Internet: [www.europarl.europa.eu/brussels/](http://www.europarl.europa.eu/brussels/)

##### Bureau pour le Luxembourg

Maison de l'Europe  
7, rue du Marché-aux-Herbes  
L-2929 Luxembourg  
Tél. (352) 4300-22597  
Fax (352) 4300- 22457  
E-mail: [EPLuxembourg@europarl.europa.eu](mailto:EPLuxembourg@europarl.europa.eu)  
Internet: [www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu)

Des représentations ou des bureaux de la Commission européenne et du Parlement européen existent dans tous les États membres de l'Union européenne. Des délégations de la Commission européenne existent dans d'autres pays du monde.

## L'Union européenne



États membres de l'Union européenne (2007)

Pays candidats

FR



Consciente de son poids économique et commercial, l'Union européenne met sa puissance au service des intérêts des autres comme des siens propres. Elle veut favoriser la prospérité et défend les valeurs démocratiques dans le monde. Parallèlement, elle travaille à consolider stabilité et bien-être au profit de ceux qui vivent à l'intérieur de ses frontières. L'arrivée de nouveaux États membres renforce son rôle sur la scène internationale. L'Union est le premier «négociant» au monde, mais elle

est aussi le premier fournisseur d'assistance aux pays en voie de développement. Elle a opté pour une diplomatie et une politique de sécurité plus dynamiques et s'est donné les moyens de mener des missions de gestion de crises et de maintien de la paix en Europe et ailleurs. Face à la complexité du monde contemporain, elle s'est dotée de nouveaux instruments de politique extérieure. C'est ainsi qu'elle a, par exemple, pris la tête des efforts visant à résoudre le problème du réchauffement climatique. À problèmes planétaires, solutions planétaires!



Office des publications

*Publications.europa.eu*

ISBN 978-92-79-06085-4



9 789279 060854